



*Chères
Redessanaises,
chers
Redessanais,*

Déjà la rentrée! Après de très bons moments passés avec vous notamment lors de notre fête votive (et j'en profite, une nouvelle fois, pour saluer l'implication des personnes, des associations, des comités et clubs locaux, ainsi que des personnels municipaux des services techniques et administratifs, sans oublier les élus), il est temps de vous tenir informés des modifications intervenues dans notre conseil municipal et, comme promis, de vous faire un compte rendu sur la démarche de concertation menée avec Nîmes Métropole et les quelque 55 Redessanais(es) sur « l'avenir de Redessan. »

M. Louis Salton a décidé de démissionner de ses fonctions électorales. Je respecte sa décision mais je la regrette très sincèrement. Aussi, je tiens à le remercier pour son travail et saluer son implication au sein de la commune. À ce propos, la préfecture du Gard signale que dans notre département, 10 % des élus locaux ont démissionné depuis l'an dernier, soit en moyenne 1 élu par jour. M. Laurent Saud nous a rejoints au sein du Conseil municipal et je lui souhaite la bienvenue. Je sais qu'il mettra ses compétences au service de la commune, dans le même esprit que notre équipe majoritaire: nous privilégions la liberté des idées et des opinions, le respect d'autrui. Nos différences font notre richesse, et nous n'avons pas besoin de penser exactement la même chose pour nous savoir unis. Chacun, au sein du conseil municipal, doit pouvoir s'exprimer et voter librement. Telle est la démocratie.

Comme nous nous y étions engagés (idée n° 59 de notre programme), le local technique derrière la Mairie a été transformé en parkings. Avec la zone bleue désormais réalisée (engagement n° 60), cela contribue à améliorer la question du stationnement au centre du village.

Bonne rentrée à tous et à bientôt!

• Votre maire, Fabienne RICHARD

L'Avenir de Redessan : synthèse de la concertation menée avec Nîmes Métropole

Redessan est une commune attractive: sa population est passée de 2 000 habitants dans les années 80 à plus de 4 000 aujourd'hui. Un bon nombre de ces nouveaux habitants sont venus chercher une qualité de vie reposant sur un noyau villageois, des relations humaines de proximité et un environnement naturel et agricole auxquels les Redessanais(es) sont très attachés.

Notre commune s'oriente vers de grands changements. Il suffit de regarder autour de nous: le paysage change avec le contournement ferroviaire de Nîmes Montpellier. Il

va encore changer avec la nouvelle gare LGV, portée par SNCF Réseau, qui va s'installer à quelques kilomètres du centre du village. Et encore avec le projet d'aménagement autour de la gare: le PUM (projet urbain multimodal) initié par Nîmes Métropole.

Aussi, pour les élus de la majorité et moi-même, il nous a semblé important de préparer notre avenir et de définir un véritable projet sur lequel nous pourrions nous appuyer pour donner un sens au futur. Cette démarche est très importante car elle doit nous permettre, compte tenu

Le nouveau Conseil municipal

En raison de la démission de Louis Salton, actée le 22 juillet 2015 par Monsieur le Préfet, certaines modifications ont eu lieu au sein du Conseil municipal. La composition des commissions a été remaniée; elle sera rappelée lors du prochain Bulletin municipal et sur le site internet (www.redessan.fr).

Colistier suivant sur la liste majoritaire élue l'an dernier, Laurent Saud a intégré le Conseil municipal. La délégation des travaux a été confiée à Bernard Bedos et celle de l'urbanisme à Aurélien Colson, lequel a été élu adjoint au maire à cette occasion. Le tableau des adjoints au Maire, confirmé par le Conseil municipal du 30 juillet, est donc le suivant:

1^{er} adjoint: Stephan BONNET (administration générale, finances, gestion du personnel, sécurité)

2^e adjointe: Mireille BOMPARD (culture, festivités et traditions, cérémonies et protocole, communication)

3^e adjoint: Bernard BEDOS (développement économique, travaux et patrimoine)

4^e adjointe: Cyrille GLEIZES

(enseignement, enfance, jeunesse, famille, affaires sociales, CCAS)

5^e adjoint: Benoit BAILLET (agriculture, espaces verts, développement durable)

6^e adjointe: Valérie MICHEL (vie associative et sports)

7^e adjoint: Aurélien COLSON (urbanisme, communication et concertation)



des enjeux, de construire collectivement un « projet de développement communal ». Aussi, j'ai souhaité solliciter tous les habitants de notre village car l'avenir de celui-ci nous concerne tous. Je souhaitais former un groupe le plus représentatif possible au niveau des âges, du sexe et de l'activité: agriculteurs, artisans/commerçants, salariés, personnes sans emploi et retraités. Vous avez été nombreux à répondre à cette sollicitation: 93 demandes. Je vous en remercie. Nous devons former au départ un groupe de 40 personnes avec les élus; au final ce sont 55 Redessanais(es) qui se sont réunis à trois reprises en juin et en juillet.

Nous avons deux priorités:

- déterminer les actions prioritaires pour le développement de Redessan;
- identifier les éléments du PUM qui vont contribuer au développement de Redessan, ainsi que les points de vigilance à avoir.

Priorités de développement pour Redessan

- **Améliorer l'offre en équipements**, avec en priorité la **création d'une place centrale dans le village** comme espace fédérateur et de convivialité. *♦ La réhabilitation du presbytère devrait s'achever fin 2015 voire début 2016, ce qui permettra de démolir la maison Para; le complexe sportif va être lancé en 2016 ce qui permettra de démolir, également, le dojo (2018), et donc de travailler sur la création d'une véritable place.*
- **Conserver la maîtrise du futur au niveau local notamment pour le foncier**, pour développer et privilégier **l'emploi local** et rester force de proposition, ne pas s'opposer systématiquement. *♦ C'est pourquoi nous mettons en place une véritable politique urbanistique à 15-20 ans (voir le Bulletin municipal d'avril 2015, Spécial urbanisme) ainsi que cette démarche de concertation. Nous aurons plus de chance d'être écoutés si nous sommes force de proposition que si nous ne proposons rien.*
- Concernant **les mobilités, la préservation d'un centre village apaisé par la mise en place de déviations (Nord/Sud)** et d'une offre de stationnement adaptée. *♦ J'ai chargé trois élus de travailler sur un véritable projet de déviation. Dans le même temps, j'ai demandé un rendez-vous au président du Conseil départemental pour évoquer ces problématiques; enfin, nous réfléchissons à la mise en place d'un Plan Local des Déplacements, avec le soutien de Nîmes Métropole.*
- Le développement de la **notoriété de la production agricole viticole et fruitière** au travers de la mise en œuvre d'un **événement qui valoriserait les productions locales**. *♦ Nous y travaillons: les ateliers sur l'avenir de l'agriculture devraient débuter en fin d'année et une foire économique aura lieu en 2016.*
- **La conservation de l'identité redessanaise, le maintien et la transmission des traditions et du patrimoine** sont apparus comme prioritaires, ainsi que le soutien au tissu associatif et le renforcement du lien social. *♦ C'est ce que nous continuerons à faire: parade des associations et journée à l'ancienne pendant la fête votive, aides aux associations, événements fédérateurs (journée champêtre, forum des associations, etc.)*

Concernant le PUM autour de la nouvelle gare LGV: contribution au développement de Redessan et points de vigilance

- Parmi les **contributions possibles du PUM** au développement de Redessan, certains éléments sont apparus comme prioritaires aux participants:
 - la création d'un **parc à thème** autour de la romanité et de la Camargue. L'ancrage autour d'un thème spécifique et original est apparu comme prépondérant ainsi que sa capacité à attirer des visiteurs toute l'année.
 - L'implantation dans le projet de **petits commerces, d'artisanat, d'établissements hôteliers, de PME dans l'axe de la promotion des produits agricoles locaux**.
 - Le fait de **privilégier l'emploi local** des Redessanais(es) dans le projet.
 - L'installation **d'organismes de recherche et de formation** autour de **la viticulture** et de **l'arboriculture**.
 - Les modalités **d'accès à la gare**: directs, via des **modes doux**.
- Parmi les **points de vigilance et de préservation vis-à-vis du PUM**, certains éléments sont apparus comme prioritaires:
 - Un consensus autour de la nécessité d'adapter les voies publiques: **création d'une déviation du village Nord/Sud** en lien avec la gestion du trafic; **sécurisation** des axes pour les usages piétons, vélos, voitures et bus; accès au PUM par **modes doux** (piétons, vélos).
 - Des précautions à avoir pour **éviter que les commerces locaux (centre village) soient délaissés** au profit des implantations économiques du PUM.
 - Eviter que les activités de ce nouveau pôle conduisent à une **désertification du village de Redessan**.

Les suites qui seront données

Différentes suites sont d'ores et déjà prévues de concert entre la commune de Redessan et Nîmes Métropole:

- Partage des résultats des productions de l'atelier avec les services de Nîmes Métropole et l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine du PUM *♦ Fait le 20 août 2015.*
- De plus, en matière agricole:
 - Un retour des résultats du diagnostic agricole établi par Nîmes Métropole va être effectué auprès des agriculteurs concernés *♦ courant septembre/octobre.*
 - Une série d'ateliers réunissant les agriculteurs locaux et les instances agricoles concernées va être initiée par Nîmes Métropole dans les prochaines semaines afin de travailler à l'élaboration d'un projet de développement agricole sur les communes de Redessan et Manduel *♦ après les vendanges.*
- En matière économique: un premier atelier de travail associant différents décideurs économiques représentant les différentes filières du territoire de Nîmes Métropole est en cours de préparation courant septembre 2015 pour affiner la vocation économique du PUM. Les attentes locales en matière de retombées socio-économiques seront partagées lors de cet atelier.

- En matière de déplacements: des premiers échanges ont lieu entre les élus communaux et Nîmes Métropole pour initier une réflexion sur l'ensemble des enjeux de déplacements et de stationnement à l'échelle de la commune en lien avec les projets communaux (place centrale, complexe sportif, cheminements doux) et les projets de gare et de PUM.

La commune de Redessan et Nîmes Métropole vont poursuivre leurs échanges quant aux suites à donner sur les autres enjeux identifiés lors des trois ateliers tenus fin juin et début juillet 2015 à Redessan.

- Partage de la synthèse de travail effectuée avec l'ensemble de la population ♦ Fait par cette *Lettre d'infos*.
- Evaluation des priorités de développement par l'équipe municipale de Redessan.

• Fabienne RICHARD

Investissements pour la voirie

La municipalité poursuit le programme de réfection des chaussées communales (engagement n° 61): au terme des travaux engagés le 18 mai dernier, **la rue du Stade a été entièrement réhabilitée**, pour un montant de 206 680 €. Le fonds de concours obtenu auprès de Nîmes Métropole est de 46 716,68 €.

En outre, la municipalité démarre la réfection des routes départementales (engagement n° 63) avec **l'avenue de la Carrièresse**. Cet été, l'ensemble des réseaux souterrains de cette artère ont été réhabilités. À partir de septembre, la chaussée sera entièrement refaite; sont prévus des dispositifs pour sécuriser cyclistes et piétons en limitant la vitesse des véhicules. Pour cet important investissement, qui totalise 640 000 €, la municipalité a obtenu auprès du Conseil départemental du Gard **une subvention de plus de 351 680 €**.



• La rue du Stade refaite



• Pendant les vacances d'été

Lors du conseil municipal du 10 juillet dernier, une subvention exceptionnelle de 7 000 € a été votée en faveur de l'Odysée. Voici quelques explications qui justifient notre choix. L'Odysée subit de plein fouet la baisse, décidée unilatéralement, des subventions accordées par le Conseil départemental et la Caisse d'allocations familiales (CAF). Malgré de réels efforts de gestion (chômage partiel du directeur, non renouvellement de contrats, etc.), notre centre socio-culturel rencontre cette année une difficulté financière. En l'aidant à franchir ce cap, la municipalité se montre responsable.

En effet, il est dans l'intérêt de tous de conserver cette structure sur le village qui, avec 232 familles adhérentes en 2015 (soit près de 800 personnes), propose un espace de rencontre, de l'accompagnement scolaire, de l'écoute et accompagnement des parents, du soutien à la vie associative, divers ateliers **mais aussi un centre de loisirs et un espace «jeunes»**. Ceux-ci accueillent en moyenne:

- 40 enfants les mercredis et pendant les petites et grandes vacances;

Famille, enseignement, jeunesse

- 12 enfants/jour sur les Temps d'Accueil Périscolaires (ateliers après l'école);
- 22 ados pendant les vacances, les mercredis et samedis après-midi.

La totalité des subventions 2015 (7 000 € inclus) s'élève à 102 657 €. Grâce au partenariat avec la CAF dans le cadre du contrat petite enfance, la commune perçoit 55 % de cette somme, soit 56 461 €. Le coût du centre socio-culturel passe ainsi à 46 195 € pour l'année 2015. Mais si le centre socio-culturel était géré en direct par la commune ou une structure telle que les Francas, **le coût s'élèverait à environ 110 000 €, uniquement pour le centre de loisirs**.

En aidant l'Odysée avec cette subvention exceptionnelle, **la commune maintient une situation qui permet d'économiser 64 000 € par an**. En outre, elle préserve localement cinq emplois titulaires, une vingtaine d'emplois saisonniers et toute une palette de services qui sont devenus indispensables aux habitants du village.

En bref:

- **L'accès au collège.** Nous avons eu la confirmation par le Conseil départemental que les travaux commencés pendant l'été sur la RD3 qui mène au collège ne sont que la première étape de l'aménagement des voies douces. Les accotements ont été stabilisés pour

permettre un meilleur cheminement piéton et cycliste. La seconde partie commencera dès que les travaux lourds engagés par OC'Via seront terminés. Avant la fin de l'année, la totalité de la chaussée sera couverte d'un revêtement définitif (voies + accotement), d'une coloration des voies douces avec aménagement visuel pour les automobilistes.

- **Travaux réalisés aux écoles** pendant l'été. En élémentaire, les fenêtres de la salle polyvalente ont été changées et la salle repeinte. En maternelle, c'est la classe de M^{me} Josuan qui a fait peu neuve.
- **Pour les TAP**, grâce à l'Echiquier Club de Redessan, un second créneau s'ajoute, le jeudi à 16h15, à celui déjà prévu le mardi (une bonne nouvelle... malheureusement oubliée sur le tableau distribué en fin d'année).
- **Commission extra-municipale jeunesse.** Vous avez entre 15 et 22 ans, vous pouvez rejoindre cette commission. Nous serons présents au forum des associations le samedi 5 septembre au Parc de la Fontaine (lesjeunes-redessan@orange.fr).



- **Pour la commission, Cyrille GLEIZES**

Culture, festivités et traditions

Notre fête 2015 a été une belle réussite, le temps, les festives et la palette d'animations ont contribué à en faire une fête d'exception.

Que d'énergie déployée par tous: Associations, commerçants, élus et membres extra municipaux. Un grand merci à toutes ces bonnes volontés. Nous soulignons que les élus de la majorité ainsi que les membres de la commission extra municipale de la Culture, Festivités et Traditions se sont investis, comme toujours, avec beaucoup d'énergie et d'enthousiasme d'abord dans les préparatifs, puis sur le terrain. Ce qui n'est pas le cas des élus de l'opposition membres de la commission, toujours absents, sauf Monsieur Robert Saintot (commission Vie associative) qui a largement participé à toutes les animations. Les services techniques également ont eu beaucoup de travail. Nous avons noté l'intérêt des gobelets réutilisables qui ont supprimé un volume important de déchets. Un récapitulatif de toutes les animations avec photos sera fait dans le prochain bulletin.

Pour le moment, rappelons le concours photo. Les personnes intéressées sont invitées à venir retirer le règlement à la mairie dès que possible. Date limite d'inscription, le 5 septembre lors du Forum des associations.

La commission Culture Festivités et Tradition vous invite également **le 9 octobre dans le cadre des vendredis de l'Agglo**, pour



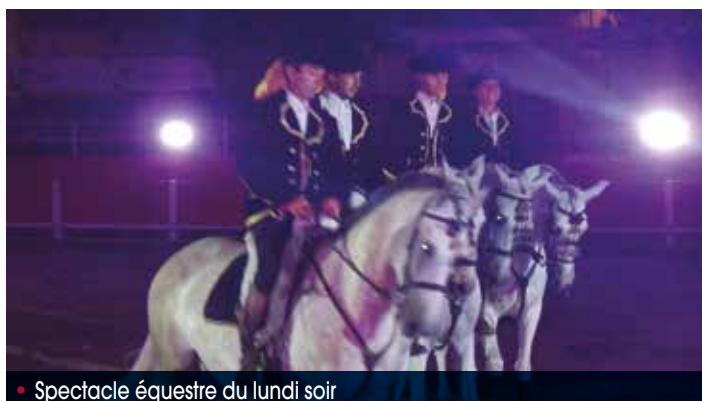
• Bandido

une soirée musicale gratuite, à 20h45. Deux heures de voyage où danses et musiques traditionnelles se mélangent aux gestuelles et aux sonorités actuelles. Ce spectacle surprenant met en scène une palette de disciplines artistiques et de moyens techniques modernes.

C'est avec **le film de la fête** qui sera projeté le 24 octobre prochain après midi ainsi qu'en soirée que se termineront les manifestations de notre commission.

Bonne rentrée à toutes et à tous.

• Pour la Commission,
Mireille BOMPARD et Carole RICHARTE



• Spectacle équestre du lundi soir



• Remise des prix lors de la finale de la Devise d'Or

Forum des associations : 5 septembre 2015

La commission sport et vie associative, en partenariat avec les associations de la commune, organise le Forum des associations le samedi 5 septembre. **Il se déroulera au Parc de la Fontaine de 9h30 à 12h30** (Salle des fêtes en cas d'intempéries). Vous pourrez rencontrer les associations présentes, vous informer, vous inscrire, etc. Des démonstrations viendront ponctuer la matinée.

La réunion annuelle de programmation des manifestations pour 2016 aura lieu courant octobre; les associations sont donc invitées à réfléchir dès à présent aux différentes actions qu'elles souhaitent mettre en place. Cette réunion est également un moyen de créer un moment convivial et de rencontres, tout comme la réunion de mise en place des plannings hebdomadaires qui s'est déroulée en juin. Nous rappelons que toutes les salles municipales sont mises gratuitement à la disposition des associations redessanaises.

Nous tenons également à féliciter et remercier toutes les associations qui se sont impliquées lors de la parade de la fête votive.

• Pour la Commission, Valérie MICHEL

Renégocier... pour économiser!

Nous avons renégocié le contrat avec l'opérateur de téléphone, réduisant de **25,8 % la facture annuelle** de la municipalité, tout en maintenant un service équivalent.

En outre, le renouvellement du contrat pour les photocopieurs (mairie, écoles) **permettra une économie de 10 000 € par an.**

Une équipe à votre écoute

Vous pouvez nous appeler au 04 66 20 22 08.
Selon le thème de votre question ou de votre
remarque, vous pouvez contacter directement
les élu(e)s :

Affaires sociales : Céline Vigo
(celinevigo.mairie@gmail.com)

Agriculture, Espaces Verts & Développement
durable : Benoit Baillet
(baillet.benoit@orange.fr)

Associations & Sport : Valérie Michel
(valeriemichel.mairie@gmail.com)

Cadre de vie : Valérie Boccassino
(valerieboccassino.mairie@sfr.fr)

Culture & Protocole : Mireille Bompard
(mireillebompard.mairie@orange.fr)

Développement économique et Travaux :
Bernard Bedos (travaux.redessan@orange.fr)

Enseignement, Enfance, Famille :
Cyrille Gleizes (ecole.cantine@orange.fr)

Festivités : Carole Richarte
(carolericharte@voila.fr)

Urbanisme, Communication & Concertation :
Aurélien Colson (urba.redessan@orange.fr ou
a.colson.mairie@gmail.com)

Stephan Bonnet, 1^{er} adjoint :
sbonnet.mairieredessan@gmail.com

Fabienne Richard, Maire :
sg.redessan@orange.fr ou 04 66 20 22 08

Directeur de la publication : M^{me} le Maire de Redessan

Rédacteur en chef: Aurélien Colson, adjoint au maire • Maquette: La Boîte, Nîmes •
1700 exemplaires imprimés à Nîmes sur papier recyclé • Distribution assurée par les
jeunes de la Commission Jeunesse • Photos: Mairie de Redessan, Jacques Neveux et
associations (merci !)

Chères Redessanaises,
chers Redessanais,

Redessan
au cœur

Nous tenons tout d'abord à féliciter et à remercier les
nombreux bénévoles des associations et les commer-
çants qui se sont impliqués pour que cette année en-
core la fête soit une réussite ! Par ailleurs nous consta-
tons que l'équipe de la majorité municipale se désunit
avec la démission de l'adjoint à l'urbanisme (la raison
officiellement invoquée : « désaccord avec l'équipe »).
Apparaissent aussi lors du vote des délibérations en
conseil municipal des dissidences, et contestations, qui
donnent lieu à des abstentions et des votes « contre »
de la part des élus de la majorité.

Enfin, nous notons que la « réhabilitation du hangar
technique situé derrière la mairie » est devenu un
parking, comme proposé sur notre projet municipal.
Bonne rentrée à tous.

- Mélanie Dufour, Élodie Forestier-Patané,
Vincent Fournier, Christophe Lahondès,
Nathalie Le Grand-Ribaud, Robert Saintot



Vos rendez-vous dans Redessan

Samedi 5 sept. Forum des associations de 9 h 30 à 13 h au
Parc de La Fontaine (Salle des Fêtes en cas
d'intempéries.)

Samedi 12 sept. Bourse aux sports d'Odysée, le matin à la
Salle des Fêtes.

Dimanche 20 sept. Salon d'Artisquement Mode.

Samedi 26 sept. Soirée repas de la Jouïnesso Redessaniéro, Salle des Fêtes.

Dimanche 27 sept. Exposition photos de Sep Aides Gard, jusqu'à 18 h à la Salle des
Fêtes.

Samedi 3 oct. Fête des enfants au Parc de la Fontaine.
Assemblée générale en fin d'après midi.

Vendredi 9 oct. Assemblée générale de la FNACA à 18 h, salle de La Fontaine.

Vendredi 9 oct. Vendredi de l'Agglo « le Tour du monde en musique » à 20 h 45.
GRATUIT.

Vendredi 16 oct. Soirée repas de l'APE Eclat de riz.

Samedi 17 oct. Soirée théâtrale avec la Comédie BRINDEZINGUES à 20 h 30 à
la Salle des Fêtes.

Dimanche 18 oct. Kermesse des Amis Réunis, toute la journée à la Salle des Fêtes.

Mardi 20 oct. Vendanges du rond point, à l'ancienne par Odysée.

Dimanche 25 oct. Premières santonades de Sep Aides Gard à la Salle des Fêtes
toute la journée.

Samedi 31 oct. Conférence sur le handicap par Sep Aides Gard à la Salle des
Fêtes.

Samedi 31 oct. Halloween par la Jouïnesso Redessaniéro à la Salle des Fêtes.

Samedi 7 nov. Soirée des miss par ADRA à la Salle des Fêtes.

Mercredi 11 nov. Repas annuel des Amis Réunis, ouvert aux non adhérents à la
Salle des Fêtes.

Samedi 14 nov. Bourse aux jouets d'Odysée, le matin, à la Salle des Fêtes.

Dimanche 15 nov. Expo et marché artisanal de la Jouïnesso Redessaniéro à la
Salle des Fêtes.

Vendredi 20 nov. Festival de chorales organisé par Rap's Ody Swing.

Samedi 28 nov. Repas du C.C.A.S. pour les Aînés, à la Salle des Fêtes.



A noter que la saison des lotos hebdomadaires débutera le dimanche
1^{er} novembre.

Pas de loto le 15 novembre, (exposition Jouïnesso Redessaniéro)
ni les 6 et 13 décembre (élections régionales).

Vous écouter, vous informer

- Pour recevoir en temps réel des informations municipales, inscrivez-vous à notre liste de diffusion « *Flash Infos* » (a.colson.mairie@gmail.com). À compter du 1^{er} septembre, les associations qui le souhaitent pourront également diffuser des annonces via *Flash Infos*.
- Un panneau lumineux d'information est en cours d'installation à la Mairie, Avenue de la République, localisation prioritaire aux yeux des près de 200 Redessanais(es) qui ont donné leur avis.
- Le nouveau site Internet de la Mairie est en ligne à www.redessan.fr.



Commune
de Redessan



Suivez les infos à Redessan en vous
abonnant au compte twitter de la
municipalité ! @Redessan_mairie

Associations

Les textes de ces associations n'ont pas pu être intégrés dans le dernier *Bulletin municipal* (juillet 2015). Les voici, mis à jour, avec nos excuses renouvelées auprès des intéressés.

Le ballon rouge

En début d'année 2015, le multi-accueil a connu de gros changements, notamment avec le départ à la retraite de la directrice, Dominique PAGEL-GRECHI. Coralie MALANOT, en poste à Ballon Rouge depuis six ans, l'a remplacée. Des travaux d'aménagements ont également eu lieu, entraînant une fermeture exceptionnelle au mois d'avril. Tout ceci n'a pas empêché l'équipe de s'occuper au mieux des enfants et de leur proposer des moments festifs : Carnaval, sortie de fin d'année, kermesse, visite de l'école pour les plus grands, etc.

Il est temps maintenant de préparer la rentrée avec opti-



Le multi-accueil

misme et d'accueillir de nouveaux enfants. Quelques places sont encore disponibles pour les mercredis ou les après-midi. Au sein de l'équipe, nous accueillerons une nouvelle éducatrice de jeunes enfants. Le projet éducatif de la struc-

La Jouinesso Redessaniero

Notre association est en plein essor pour dynamiser le village avec ses manifestations, notamment celles pour les enfants qui sont entièrement gratuites, malgré les budgets restreints mais grâce à la subvention de la Mairie.



• L'équipe

Sont prévus ces prochains temps :

- La Soirée de la Jouinesso avec la formation XTREM BEMOL, organisée le 26 septembre à 20 h à la Salle des Fêtes, avec un aligot géant.
- La Fête des Enfants qui se déroulera le 3 octobre prochain au Parc de la Fontaine avec un mini-loto pour les 6-10 ans ; gratuit avec de nombreux cadeaux.

ture est en cours d'élaboration : en lien avec celui-ci, des réaménagements de l'espace sont prévus. Les intervenants musique et contes, une fois par mois chacun, reprendront du service !

Du côté du théâtre, un nouveau groupe a été créé, dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires. Les enfants inscrits ont pu se joindre à leurs camarades du mercredi pour le spectacle de fin d'année à la Salle des Fêtes et pour le festival de théâtre jeunesse de Vauvert. L'expérience étant concluante, elle est renouvelée cette année. Les adultes ont assuré leur spectacle le 30 mai 2015 et s'emploient maintenant à préparer le prochain, prévu pour le 4 décembre 2015, au profit du Téléthon.

Pour tout renseignement, multi-accueil : 04 66 20 39 21, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30. Pour le théâtre, Mireille : 06 66 37 63 39. Nous serons également présents au forum des associations, le 5 septembre 2015.



• Le théâtre

- Le 25 octobre, les 1^{re} Santonnales : exposition à la Salle des Fêtes en collaboration avec SEP AIDE GARD.
- Le 31 octobre, Soirée Halloween.
- Le 15 novembre, Marché artisanal à la Salle des Fêtes.
- Le 15 décembre, Noël en partenariat avec l'Odysée et l'Association ECLAIR.



• La fête des enfants

Bonne rentrée à tous !

